



Grâce au rappel vaccinal, j'améliore ma protection face au Covid-19

Depuis le 1er septembre 2021, **il est possible de recevoir une dose de rappel de vaccin contre le Covid-19**. Si vous faites partie des publics concernés, il est temps de faire votre rappel.

POURQUOI UNE DOSE DE RAPPEL ?

Au fil des mois, l'efficacité des vaccins diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus. **Pour relancer l'immunité et garantir le plus haut niveau de protection face au Covid-19, une dose de rappel est donc nécessaire.**

QUI EST CONCERNÉ ?

La dose de rappel concerne toutes les personnes ayant un schéma vaccinal initial complet :

- de 18 ans et plus,
- de 12 à 17 ans inclus à risque de forme grave.

QUAND FAIRE LA DOSE DE RAPPEL ?

La dose de rappel doit être faite dès 3 mois après la dernière dose du schéma initial, ou après une infection au Covid-19 si celle-ci a eu lieu après la vaccination. Pour les personnes immunodéprimées, un avis médical est recommandé.



CAS PARTICULIER DU VACCIN JANSSEN.

Les personnes vaccinées avec Janssen doivent recevoir une injection additionnelle **dès 4 semaines après leur vaccination**, puis une dose de rappel **dès 3 mois après cette dernière**.

En cas d'infection survenue après la vaccination avec Janssen :

- **moins de 15 jours après** : les personnes reçoivent une dose additionnelle **dès 4 semaines** puis une dose de rappel **à partir de 3 mois après cette dernière**.
- **plus de 15 jours après** : les personnes n'ont pas besoin de recevoir une dose additionnelle et ne reçoivent qu'une dose de rappel **à partir de 3 mois après l'infection**.

Les personnes ayant eu le Covid-19 avant leur vaccination avec Janssen reçoivent une dose de rappel **dès 4 semaines après leur injection**.

AVEC QUELS VACCINS ?

Les rappels vaccinaux sont effectués **uniquement avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna**, quel que soit le vaccin utilisé précédemment. Pour les personnes de moins de 30 ans, il est recommandé d'utiliser le vaccin Pfizer-BioNTech.

ET LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE ?

Il est **possible de faire le vaccin contre la grippe et le rappel contre le Covid-19 en même temps**. Si les deux vaccins ne sont pas faits au même moment, il n'y a pas de délai à respecter entre les deux.

OÙ FAIRE MON RAPPEL ?

Pour recevoir votre dose de rappel, vous pouvez prendre rendez-vous :

- chez votre **médecin traitant** (généraliste ou spécialiste) ;
- chez votre **médecin du travail** ;
- en **pharmacie** ;
- dans un **cabinet infirmier** ;
- chez votre **sage-femme** ;
- chez votre **chirurgien-dentiste** ;
- dans un **laboratoire** de biologie médicale ;
- en **centre de vaccination** ;
- sur www.sante.fr

28/12/2021

